

SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 16 octobre 2024 à 18h00

LE PRESIDENT CERTIFIE:

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 8 octobre 2024 dans les formes et délais prescrits par la loi; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 48 sur lesquels il y avait 24 présents, à savoir : Aldo MARCUCCILLI Vice-Président remplaçant provisoirement le Président, Fabienne STALARS, Eric LACROIX, Lucien MURZI Vice-Présidents, Sébastien ALLIER, Laurent BELUZE, Georges BERNAT, Laurence BOYER, Robert CLEVENOT, Marius DAVAL, Pierre DEVEDEUX, Christian DUPUIS, David DOZANCE, Jacky GENESTE, Charles LABOURE, Pascal NERON, Eric MARTIN, Gérard MEUNIER, Jean-Hervé PEURIERE, Séverine PRAS, Stéphane RAPHAEL, Lorraine ROUX, Yves TAMIN, Hélène VAGINAY Délégués titulaires.

Absents avec excuses: Daniel FRECHET Président, Philippe CHATRE, Timothée CRIONAY, Vice-Présidents, Romain BOST, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Romain COQUARD, Daniel CORRE, Patrice COUCHAUD, Didier DEMARCHELIER, Guillaume DESCAVE, Cécile DONY, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, David GIANONE, Gilbert GRATALOUP, Lucien GUILLOT, Jean-François LACROIX, Sylvie MARTINEZ, Ophélie MERCIER, Thierry NIGAY, Didier PRUNET, Jean-Jacques RAFFIN, Michel TARASCO délégués titulaires.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Fabienne STALARS.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| NOM | noms |
|--------------|-----------------|
| DES MANDANTS | des mandataires |
| | |

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

N°2024-35

DECISION
MODIFICATIVE N°1
EXERCICE 2024
BUDGET EAUX
PLUVIALES

DECISIONS BUDGETAIRES

Section d'investissement

En dépenses d'investissement :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 2 k€

Ajustement des crédits de l'opération "d'acquisition de matériel divers ".

Chapitre 23 travaux : 20 k €

 Ajustement de crédits de l'opération de renouvellement des branchements et ouvrages.

En recettes d'investissement:

Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées : - 8 k€

Diminution des emprunts prévus initialement au budget primitif.

Cette section s'équilibre par le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 29 k €.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 pour le budget eaux pluviales.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Roanne, le

2 3 OCT. 2024

Le Président

Daniel FRECHET

BUDGET EAUX PLUVIALES 2024 - DM 1 PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

DEPENSES RECETTES EXPLOITATION TOTAL TOTAL BP 2024 DM 1 2024 BP 2024 DM 1 2024 BUDGET 2024 BUDGET 2024 002 - Résultat : 73 220,48 73 220,48 011 - Charges à caractère général : 526 580,00 -12 680.00 513 900.00 013 - Atténuations de charges : 70 - Produit des services du domaine et 012 - Charges de personnel : 15 000,00 5 000,00 20 000,00 014 - Atténuation de produits : 74 - Participation collectivité 1 043 000.00 22 250.00 1 065 250.00 (Taxes pour Agence de l'Eau) Contribution Roannais Agglomération AELB sub particuliers déconnexion 1 000 000,00 10 000,00 12 250,00 Sub AELB FCTVA 6 000,00 65 - Autres charges de gestion 75 - Autres produits de gestion 37 300.00 10 000,00 47 300.00 courante : 66 - Frais financiers : 40 000.00 40 000,00 76 - Produits financier : 67 - Charges exceptionnelles : 0,00 77 - Autres produits exceptionnels : (annul titres exercices antérieurs) 68 - Dotations aux provisions : 10 000.00 10 000,00 78 - Reprise sur provisions 10 336.16 10 336,16 022 - Dépenses imprévues : 0,00 SOUS-TOTAL 613 880,00 -2 680,00 611 200,00 SOUS-TOTAL 1 141 556,64 27 250,00 1 168 806.64 042 - Dotations aux amortissements : 160 000.00 160 000,00 Amortissements des subventions : 3 500,00 3 500,00 023 - Virement à la section investissement 371 176.64 29 930.00 401 106 64 D42 - Maîtrise d'œuvre : SOUS-TOTAL 531 176,64 29 930,00 561 106,64 SOUS-TOTAL 3 500,00 0,00 3 500,00 TOTAL FONCTIONNEMENT 1 145 056,64 TOTAL FONCTIONNEMENT 27 250,00 1 172 306,64 1 145 056,64 27 250,00 1 172 306,64 INVESTISSEMENT TOTAL TOTAL **BP 2024** DM 1 2024 BP 2024 DM 1 2024 367 730,52 BUDGET 2024 001 - Résultat : 367 730,52 210 000,00 210 000,00 10 - Dotations, fonds divers et réserves : 453 213,74 453 213,74 RCTV4 20 - Immobilisations incorporelles 0,00 16 - Emprunts : 56 323,36 -7 930.00 48 393 21 - Immobilisations corporelles : 10 500,00 2 000,00 12 500,00 13 - Subventions : 23 - Travaux : 448 983,22 20 000,00 468 983,22 020 - Dépenses imprévues : 0,00 SOUS-TOTAL 1 037 213,74 22 000,00 1 059 213.74 SOUS-TOTAL 509 537,10 -7 930,00 501 607,10 040 - Amortissements des subventions : 3 500.00 3 500.00 340 - Dotations aux amortissements 160 000 00 160 000 00 040 - Maîtrise d'œuvre : 041 - Opérations patrimoniales : 10 000,00 0,00 10 000,00 041 - Opérations patrimoniales : 10 000,00 10 000,00 371 176,64 29 930,00 401 106,64 021 - Virement de la section exploitation SOUS-TOTAL 13 500.00 0.00 13 500,00 SOUS-TOTAL 541 176,64 29 930,00 571 106,64 TOTAL INVESTISSEMENT 1 050 713,74 22 000,00 1 072 713,74 TOTAL INVESTISSEMENT 1 050 713,74 22 000,00 1 072 713,74 TOTAL GENERAL 2 195 770,3 49 250,0 2 245 020,38 TOTAL GENERAL 2 195 770,38 49 250,0 2 245 020,3